



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
12 mars 2012
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 18 de la liste préliminaire*
**Les technologies de l'information
et de la communication au service du développement**

Conseil économique et social
Session de fond de 2011
New York, 2-27 juillet 2012
Point 13 b) de l'ordre du jour provisoire**
**Questions relatives à l'économie et à l'environnement:
Science et technique au service du développement**

Progrès accomplis dans la mise en œuvre et le suivi des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été élaboré à la demande du Conseil économique et social qui avait prié le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). Il passe en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial et recense les obstacles et les problèmes rencontrés. Il a été établi par le secrétariat de la CNUCED d'après les renseignements fournis par des organismes du système des Nations Unies et d'autres entités sur les activités menées en 2011 pour donner suite au Sommet mondial, le but étant de partager des pratiques efficaces et des enseignements.

* A/67/50.

** E/2012/1.

Introduction

1. Le présent rapport a été élaboré conformément à la résolution 2006/46 du Conseil économique et social, dans laquelle le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est prié d'informer la Commission de la science et de la technique au service du développement de la mise en œuvre des textes issus du SMSI, d'après les renseignements fournis par des organismes du système des Nations Unies et d'autres entités¹.

2. On trouvera dans le rapport des renseignements communiqués par le système des Nations Unies et d'autres parties prenantes internationales en réponse à une lettre du Secrétaire général de la CNUCED les invitant à fournir des éléments sur les tendances, les succès et les obstacles recensés dans la mise en œuvre des résultats du SMSI. Il ne donne pas un compte rendu exhaustif des activités de mise en œuvre mais cherche plutôt à mettre l'accent sur les principales initiatives engagées depuis février 2011, telles que les organismes concernés en ont rendu compte².

I. Principales tendances

3. Depuis le Sommet mondial, le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le rôle des TIC dans le développement économique et social ont connu une formidable croissance. Le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile a presque triplé pour atteindre les 6 milliards³. Les téléphones intelligents ont transformé les téléphones mobiles en appareils polyvalents offrant une nouvelle gamme d'applications et de services. Les réseaux à haut débit se sont généralisés dans les pays développés mais sont moins étendus dans les pays en développement. Le pourcentage d'habitants dotés d'un ordinateur dans le monde, qui était de 1 sur 50 en 2008, devrait passer à 1 sur 3 d'ici à 2020⁴, tandis que le nombre d'internautes a augmenté de plus du double depuis 2005 pour atteindre 2,5 milliards⁵. Internet occupe une place de plus en plus importante dans les services publics et les transactions privées, et l'évolution du rôle des intermédiaires Internet pose des problèmes et ouvre des perspectives pour différentes parties prenantes. De nouvelles applications Internet, en particulier les réseaux sociaux, ont rendu Internet plus interactif et permis aux utilisateurs de mettre plus facilement en ligne leurs propres contenus. Dans le même temps, c'est une source de problèmes pour ce qui est d'assurer l'accès à des contenus protégés aux utilisateurs, aux personnes handicapées et autres groupes défavorisés et vulnérables tout en respectant les intérêts des créateurs.

4. L'Organisation des Nations Unies et les organismes internationaux ont commencé à se préparer pour l'examen décennal des textes issus du SMSI qui est prévu pour 2014-2015. En 2011, le Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement a établi des

¹ CCI, CEA, CEE, CEPALC, CESA, CESAP, CNUCED, Conseil de l'Europe, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, FAO, Forum de la gouvernance d'Internet, Gouvernement du Nigéria, ICC-BASIS, ISOC, ITAN, OMC, OMM, OMPI, OMS, ONUDI, PNUE, UIT et UNESCO.

² Le texte intégral des communications de ces organisations est affiché sur le site Web de la Commission de la science et de la technique au service du développement: <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=6252&lang=1>.

³ http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at_glance/KeyTelecom.html.

⁴ The Climate Group for the Global eSustainability Initiative, SMART 2020, 2008, <http://www.gesi.org/LinkClick.aspx?fileticket=7X8GQ7HNR%2bg%3d&tabid=60>.

⁵ http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at_glance/KeyTelecom.html.

indicateurs pour aider à évaluer les progrès accomplis par les pays dans la mise en œuvre des objectifs du Sommet mondial⁶. La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a examiné les conséquences qu'Internet pouvait avoir pour son mandat⁷. La Commission de la science et de la technique au service du développement a publié une étude détaillée de l'expérience acquise depuis le Sommet mondial sous le titre *Implementing WSIS Outcomes*⁸.

A. Transition de la téléphonie mobile à l'Internet mobile

5. La mobilité et la couverture en haut débit sont désormais les indicateurs les plus importants pour évaluer les progrès accomplis pour ce qui est de l'accès aux TIC, de leur prix abordable et de leur facilité d'utilisation. Le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile cellulaire équivaut pratiquement au nombre d'habitants de la planète⁹. L'Union internationale des télécommunications (UIT) prévoit que les réseaux mobiles recouvriront toutes les zones habitées dans le monde d'ici à 2015¹⁰. En un peu plus de dix ans, dans la plupart des pays en développement, l'accès au téléphone, qui était un luxe réservé aux riches, s'est banalisé pour la majorité. Même dans les pays industriels qui bénéficient d'un accès presque universel à la téléphonie fixe, le réseau mobile a changé la manière dont les personnes utilisent le téléphone et communiquent entre elles.

6. Les changements apportés à la qualité et à la nature même de la téléphonie mobile ont pris autant d'ampleur que l'accroissement du nombre de téléphones. Les téléphones mobiles sont désormais des appareils polyvalents qui ouvrent l'accès à des services qui vont bien au-delà de la téléphonie. Depuis l'apparition des téléphones intelligents et des tablettes tactiles, et le déploiement de la technologie de réseau mobile 3G (troisième génération), les appareils et les réseaux mobiles sont désormais très largement employés pour accéder à Internet, permettant aux utilisateurs de se rendre sur la toile où qu'ils se trouvent et facilitant le développement des réseaux sociaux, du microblogage et d'autres sites bien adaptés à une utilisation en situation de mobilité. Dans certains pays en développement comme le Kenya, presque tous les abonnements à Internet sont maintenant souscrits sur les réseaux mobiles¹¹. La croissance rapide de l'Internet mobile permet aux internautes de ne plus être tributaires de postes fixes et reconfigure les modèles des télécommunications mobiles.

B. Infrastructures et perspectives du réseau à haut débit

7. En décembre 2011, l'UIT estimait à plus de 1,7 milliard le nombre d'abonnements au réseau à haut débit dans le monde, soit une progression de 27 % sur douze mois. Les deux tiers environ de ces abonnements concernaient le réseau mobile à haut débit et plus de 40 % avaient été souscrits dans des pays en développement¹².

⁶ http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/idi/2011/Material/MIS_2011_without_annex_5.pdf;

http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-MEAS_WSIS-2011-PDF-E.pdf.

⁷ <http://unesdoc.unesco.org/images/0019/001920/192096f.pdf>.

⁸ <http://www.unctad.org/Templates/webflyer.asp?docid=15060&intItemID=4839&lang=1>.

⁹ Toutefois, comme de nombreuses personnes possèdent plus d'un abonnement, le nombre des abonnés à la téléphonie mobile est très nettement inférieur au nombre d'abonnements. En revanche, dans les pays en développement, un abonnement sert souvent à plusieurs utilisateurs.

¹⁰ *Rapport 2010 sur le développement des télécommunications/TIC dans le monde, Suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cibles du SMSI*, p. 3, http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-WTDR-2010-SUM-PDF-F.pdf.

¹¹ http://www.cck.go.ke/resc/downloads/SECTOR_STATISTICS_REPORT_Q1_11-12.pdf.

¹² http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at_glance/KeyTelecom.html.

8. Toutes les régions font l'objet d'un investissement public et privé, y compris avec l'appui des institutions financières internationales (IFI). Toutefois, le déploiement des réseaux est plus lent dans les pays les moins avancés (PMA) et le raccordement au haut débit est beaucoup plus limité en Afrique. Les commissions régionales de l'ONU s'inquiètent de l'apparition de nouvelles fractures numériques en conséquence, entre les pays et à l'intérieur des territoires.

9. Les gouvernements et les organismes internationaux espèrent fortement que les services à haut débit permettront de faire un saut qualitatif dans les domaines de la productivité économique, de la prestation de services publics et de l'accès à la connaissance, contribuant ainsi au développement socioéconomique, et notamment à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission du haut débit au service du développement a évalué les perspectives offertes par les réseaux à haut débit pour le développement et les a promus à cette fin. Or la technologie à elle seule ne peut pas résoudre les problèmes de développement. Parmi les autres facteurs figurent les schémas de financement et les cadres juridique et réglementaire, les moyens dont disposent les pouvoirs publics et les ressources humaines disponibles dans des domaines comme la santé, la science, le multilinguisme et l'éducation. Les gouvernements, les organismes internationaux, les entreprises du secteur des TIC et la société civile doivent travailler de concert pour associer de nouvelles applications aux stratégies de développement et créer des capacités pour tirer le maximum d'avantages des possibilités offertes par le haut débit.

10. L'UIT a récemment établi des normes mondiales en matière d'interface radio pour que la prochaine génération de systèmes de télécommunications mobiles internationales puisse fournir un accès haut débit sans fil; il est également prévu de mettre à disposition des radiofréquences supplémentaires pour répondre aux impératifs croissants de déploiement rapide des réseaux mobiles à haut débit.

C. Incidences des TIC sur la politique, la société et les droits

11. Les téléphones mobiles, les réseaux sociaux et les sites de microblogage ont beaucoup diversifié les sources d'information dont disposent les personnes ainsi que les moyens offerts à celles-ci d'exprimer leurs opinions et de coordonner leurs activités, y compris les manifestations politiques. Beaucoup s'accordent à leur accorder un rôle important dans les mutations politiques qui se sont produites en 2011 car ils ont contribué à modifier les rapports entre les citoyens et l'État. La diversité des nouvelles sources d'information fournies par Internet ne remet pas seulement en cause l'autorité publique, mais aussi la pérennité de la presse écrite et audiovisuelle alors même que de nouveaux modèles commerciaux axés sur la publicité et la commercialisation en ligne ont facilité la croissance rapide de nouvelles entreprises mondiales.

12. Ces faits nouveaux illustrent les profondes mutations de la société, y compris dans le domaine des droits, qui apparaissent en parallèle à la généralisation de la téléphonie mobile et d'Internet. Les TIC sont aussi source d'inquiétude concernant les intérêts des créateurs, la protection de la vie privée et des données, ainsi que la capacité des administrations et des entreprises à suivre les faits et gestes des particuliers et les réseaux sociaux. Les schémas de production économique, d'emploi et de consommation évoluent par suite de l'automatisation et d'Internet, lesquelles tendances sont accélérées par les réseaux mobiles et le haut débit. Les sociétés et leurs membres dépendent de plus en plus de leurs réseaux et de leurs appareils numériques, qui estompent la frontière entre vie professionnelle et vie personnelle et accroissent la vulnérabilité aux cyberattaques et aux pannes de réseau. L'incidence à long terme de ces évolutions des TIC et de leurs marchés est imprévisible, de sorte que les administrations ont du mal à en anticiper les effets et à planifier en conséquence.

D. Cybersécurité

13. Les administrations et les entreprises accordent une attention croissante à la cybersécurité, y compris aux risques que représente la cybercriminalité, aux atteintes à l'ordre social et économique et à l'intégrité d'Internet dues aux communications électroniques non sollicitées (*spam*), aux logiciels malveillants, au piratage informatique, aux attaques par déni de service distribué et autres attaques. Les bases de données publiques, les renseignements commerciaux et la protection de la vie privée sont tous menacés. La cybercriminalité constitue l'un des quatre premiers types de criminalité économique¹³ et elle figure désormais parmi les champs d'activité de la criminalité organisée.

14. Les risques évoqués plus haut s'accroissent du fait de la dépendance croissante des systèmes publics et commerciaux vis-à-vis des ordinateurs en réseau pour la gestion des ressources et la prestation de services et de la vulnérabilité des dispositifs et des applications en ligne. Une étude réalisée en 2011 a évalué le coût annuel de la cybercriminalité mondiale à 114 milliards de dollars, avec des pertes indirectes de plus du double – soit un coût beaucoup plus élevé que celui du trafic international de drogues¹⁴.

15. L'une des principales difficultés concerne les moyens de lutter contre les problèmes de cybersécurité sans compromettre la capacité qu'offre Internet de promouvoir l'innovation et de produire les informations et les services de meilleure qualité prisés par les utilisateurs. La communauté internationale a aussi souligné la nécessité de s'attaquer à ces problèmes dans le cadre des accords relatifs aux droits de l'homme. Les évolutions comme l'informatique en nuage peuvent accroître la vulnérabilité tout en offrant des perspectives favorables en matière de sécurité. L'innovation technique, la coopération internationale et les partenariats public-privé prennent une part essentielle dans les travaux des gouvernements et d'autres parties prenantes dans ce domaine où il est aussi nécessaire de renforcer les capacités.

E. Les TIC et le développement durable

16. L'année 2012 marque le vingtième anniversaire de la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et la Conférence des Nations Unies sur le développement durable se tiendra aussi au Brésil. On assiste depuis 1992 à une transformation de l'information et de la communication, y compris au développement de marchés de consommation de masse pour la téléphonie mobile et Internet, à une croissance exponentielle de la puissance du calcul et à l'automatisation généralisée des services publics et des fonctions de l'entreprise. La communauté internationale est également venue à mieux comprendre les menaces pour l'environnement que constituent notamment les changements climatiques, les questions de viabilité à long terme et l'impact des TIC sur les évolutions économiques et sociales.

17. Le secteur des TIC entretient des rapports étroits avec la préservation de l'environnement sous bien des aspects. Les capteurs et autres dispositifs intégrant des TIC permettent de mieux suivre l'évolution du climat, gérer les crises climatiques et s'adapter pour faire face aux conséquences des changements climatiques. Les systèmes intelligents devraient favoriser l'efficacité et réduire les coûts environnementaux de la production, du transport et de la logistique énergétiques. Toutefois, la consommation électrique des

¹³ <http://www.pwc.lu/en/fraud-prevention-detection/docs/pwc-global-economic-crime-survey-2011.pdf>.

¹⁴ http://www.symantec.com/about/news/release/article.jsp?prid=20110907_02.

réseaux et des dispositifs intégrant des TIC est une source de plus en plus importante d'émissions de gaz à effet de serre, tandis que le court cycle de vie des appareils produit de gros volumes de déchets d'origine électronique. Le problème de l'élimination de ces déchets prend rapidement de l'ampleur en particulier dans les pays en développement. Les pouvoirs publics et les entreprises peuvent s'efforcer ensemble d'atténuer les répercussions négatives de l'utilisation des TIC et d'optimiser les avantages qu'elle présente du point de vue environnemental.

18. La transition de la société de l'information à la société du savoir modifie aussi les structures socioéconomiques. L'impact à long terme des TIC sur la viabilité de la prospérité humaine, les structures socioéconomiques et les modèles de comportement pourrait être profond. Dans ce contexte, le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information a coordonné une contribution conjointe au processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en soulignant les aspects pertinents des TIC et de la société de l'information pour participer à l'action en faveur d'une économie verte et d'un développement durable¹⁵.

II. Mise en œuvre et suivi aux niveaux régional et international

A. Mise en œuvre et suivi à l'échelon régional

1. Afrique

19. Les pays africains ont continué à réaliser de grands progrès pour ce qui est de l'accès aux TIC et de leur utilisation au service du développement. Le déploiement de nouveaux câbles sous-marins et les investissements réalisés dans l'infrastructure à haut débit terrestre ont amélioré la connectivité, augmenté la largeur de bande, réduit les coûts et facilité la prestation de services, y compris d'Internet mobile. On compte actuellement plus de 50 abonnements à la téléphonie mobile pour 100 habitants en Afrique subsaharienne¹⁶. Toutefois, le déploiement du réseau à haut débit n'a pas été aussi rapide que dans d'autres régions.

20. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) appuie l'élaboration de stratégies nationales sur les TIC. Quelque 43 pays africains ont adopté des politiques nationales sur les TIC, alors que d'autres ont mis au point des stratégies sectorielles en la matière dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et du commerce. Une étude effectuée par les gouvernements en 2011 a fait état d'un investissement accru dans les TIC au service du développement, d'une multiplication des portails d'administration en ligne et d'une plus grande présence des TIC dans les écoles.

21. En 2011, la CEA a encouragé le renforcement des capacités de mesure des indicateurs sur les TIC par le biais de l'initiative SCAN-ICT¹⁷. Elle collabore aussi avec l'Union africaine et les communautés économiques régionales pour harmoniser la législation sur la cybersécurité et les transactions électroniques. Elle a lancé une évaluation des aptitudes au commerce électronique qui donnera lieu à une stratégie sous-régionale du commerce électronique à l'échelle de la Communauté de développement de l'Afrique australe.

¹⁵ <http://www.ungis.org/ThematicMeetingsActivities/JointContributiontotheRio20Process.aspx>.

¹⁶ http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at_glance/KeyTelecom.html.

¹⁷ <http://www.uneca.org/aisi/docs/ScanICT.pdf>.

22. La CEA a continué d'appuyer les réseaux de connaissances au moyen de points d'accès aux TIC pour les communautés défavorisées en conjonction avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO). Au sixième Forum sur la gouvernance de l'Internet (FGI), la CEA a lancé le FGI africain en collaboration avec la Commission de l'Union africaine et les FGI sous-régionaux africains.

23. En collaboration avec la Diplo Foundation, la CEA a organisé une formation sur la diplomatie électronique et la gouvernance de l'Internet, en complément du programme en ligne dispensé par l'Université des TIC pour les responsables gouvernementaux par l'intermédiaire de l'Information Technology Centre for Africa.

24. La Réunion préparatoire régionale africaine de l'initiative des Nations Unies pour la gestion des informations géospatiales au niveau mondial a recommandé l'élaboration d'un plan d'action pour l'Afrique¹⁸. La CEA a appuyé le développement de bases de données géospatiales régionales dans des secteurs comme la santé, l'eau et la gestion des situations d'urgence.

25. Enfin, en Afrique de l'Ouest, la Commission européenne et l'UIT parrainent un projet intitulé «Appui à l'harmonisation des politiques en matière de TIC en Afrique subsaharienne»¹⁹.

2. Asie et Pacifique

26. Le rapide accroissement de l'accès aux TIC et de leur utilisation s'est poursuivi en Asie et dans le Pacifique. L'omniprésence des téléphones mobiles s'accélère. Toutefois, il existe d'immenses disparités entre les pays et des fractures numériques dont les femmes, les pauvres et les habitants des zones rurales font les frais, s'agissant notamment du déploiement du réseau à haut débit.

27. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) collabore avec d'autres organismes régionaux, y compris l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, pour faire face aux problèmes de connectivité et appuyer l'intégration régionale. Elle a organisé le Forum régional Asie-Pacifique sur les applications des TIC, en partenariat avec l'UIT et le Gouvernement thaïlandais. Le Groupe de travail régional interinstitutions sur les TIC, qui regroupe la CESAP, l'UIT et la Télécommunauté de l'Asie et du Pacifique, a examiné la normalisation du programme dans la région.

28. Le Comité de la technologie de l'information et de la communication de la CESAP continue de promouvoir les efforts tendant à relever les défis et à exploiter les possibilités techniques qu'offrent les TIC au service du développement, y compris pour ce qui concerne les services bancaires par téléphonie mobile et les transferts électroniques.

29. En 2011, la CESAP s'est efforcée de sensibiliser aux techniques spatiales dans des domaines comme la météorologie et le suivi des catastrophes. Avec des organismes partenaires, elle a lancé le Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement.

30. L'UNESCO a publié le document *Information Policies in Asia: Development of Indicators*²⁰, soulignant l'importance de la connectivité, du contenu et des compétences requises pour la transition vers des économies de l'information et du savoir.

¹⁸ http://ggim.un.org/docs/Addis%20Ababa%20Declaration%20on%20GIM_Final.pdf.

¹⁹ http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipssa/index-fr.html.

²⁰ <http://unesdoc.unesco.org/images/0020/002070/207048E.pdf>.

31. La Commission européenne et l'UIT parrainent un projet de renforcement des capacités et de soutien aux politiques et aux cadres réglementaire et législatif sur les TIC qui s'adresse aux pays insulaires du Pacifique²¹.

3. Asie occidentale

32. L'Asie occidentale a connu de vastes changements sociaux et politiques en 2011. Les téléphones mobiles, Internet et les médias sociaux ont joué un rôle important dans la dynamique de ces évolutions et l'on a constaté un accroissement régulier du nombre d'utilisateurs qui marque l'avènement d'une société de l'information.

33. La CESAO a publié son cinquième *Regional Profile of the Information Society in Western Asia*²², qui illustre les tendances positives observables, y compris la réduction des coûts et un engagement politique plus marqué en faveur des TIC dont l'utilisation a progressé en parallèle. Le portail sur la société de l'information dans la région de la CESAO offre des informations et des ressources supplémentaires à l'intention des décideurs et d'autres parties prenantes²³.

34. La CESAO a publié une étude intitulée *Promoting the ICT Sector to Meet the Challenges of the Knowledge Economy*²⁴, qui proposait des mesures visant à renforcer la contribution des TIC au développement, encourager la créativité sectorielle et stimuler l'innovation. Le Centre de la CESAO pour la technologie²⁵ a lancé des initiatives en faveur du renforcement des capacités axées sur les transferts de technologie, l'esprit d'entreprise et la propriété intellectuelle. La CESAO a continué à appuyer la modernisation et l'harmonisation de la cyberlégalisation. Une étude de la normalisation des services électroniques a débouché sur des recommandations concernant l'infrastructure, la réglementation, les normes, le contenu et les applications utilisateurs. La CESAO a aussi continué à répondre au besoin de normalisation et de mesure du développement de la société de l'information dans sa région.

35. Les travaux en cours continuent de créer un environnement porteur pour les services électroniques arabes par suite de l'introduction de noms de domaine Internet multilingues, l'accent étant mis notamment sur la formation d'un registre de noms de domaine de haut niveau en arabe.

4. Amérique latine et Caraïbes

36. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont réalisé des progrès constants en matière d'accès et d'utilisation des TIC, mais un nouvel effort est nécessaire pour instaurer des sociétés de l'information ouvertes à tous et tirer parti de TIC plus perfectionnées pour favoriser le développement économique. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) assure les services de secrétariat pour la mise en œuvre du Plan d'action régional 2010-2015 pour la société de l'information (eLAC2015), adopté par les autorités régionales en 2010. Grâce à cette initiative, des priorités sont fixées en vue de la création de sociétés de l'information dans la région, avec pour objectif premier de faciliter l'accès universel au réseau à haut débit²⁶.

²¹ http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/icb4pis/index.html.

²² http://www.escwa.un.org/information/publications/edit/upload/E_ESCWA ICTD_11_4_e.pdf.

²³ <http://isper.escwa.org.lb>.

²⁴ <http://css.escwa.org.lb/ICTD/1433/10a.pdf>.

²⁵ <http://www.escwa.un.org/divisions/ictd/etc/main.asp>.

²⁶ http://www.cepal.org/socinfo/noticias/documentosdetrabajo/5/41775/2010-820-eLAC-Plan_of_Action.pdf.

37. La CEPALC assure aussi les services de secrétariat du Dialogue régional sur le haut débit, établi avec l'appui du Gouvernement chilien. Celui-ci a permis d'établir une définition de base du haut débit pour la région, de dégager des indicateurs pertinents, de promouvoir la création de points d'échange Internet et d'encourager la production et l'hébergement de contenu local. En 2011, la CEPALC a lancé l'Observatoire régional du haut débit destiné à fournir des informations et des indicateurs sur la diffusion et la qualité des services aux décideurs pour faciliter l'évaluation et le suivi du développement du haut débit²⁷.

38. L'Observatoire de la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes mesure d'autres aspects des performances des TIC. Son système d'information statistique sur les TIC compile les données issues d'enquêtes sur les ménages, ce qui permet d'étudier l'évolution des TIC dans le temps²⁸.

39. La CEPALC est en train de mettre en œuvre une série de dialogues régionaux en vue de programmes électroniques intégrés et novateurs²⁹. Parmi les initiatives de renforcement des capacités on peut citer une formation au haut débit destinée aux décideurs et des ateliers portant sur la cybersanté et la gestion des déchets d'origine électronique.

40. La Commission européenne et l'UIT financent le projet intitulé «Développement de la compétitivité dans les Caraïbes par l'harmonisation des politiques de TIC et les procédures législatives et réglementaires»³⁰.

5. Europe

41. La CEE gère le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques. En 2011, le Centre a publié des recommandations sur la normalisation des données et les cadres juridiques relatifs aux guichets uniques. La CEE a collaboré avec d'autres commissions régionales pour organiser une conférence mondiale sur la connexion du commerce international qui a lancé la mise en œuvre d'une feuille de route pour la facilitation des échanges fondée sur les TIC³¹. Elle travaille avec la CESAP à l'appui du Réseau d'experts des Nations Unies pour le commerce sans papier en Asie-Pacifique et élabore actuellement une stratégie en vue d'un système de transport intelligent.

42. Le Conseil de l'Europe a publié toute une série de déclarations sur la gouvernance de l'Internet en 2011, y compris de nouvelles déclarations sur les principes d'Internet³², la liberté d'expression et d'association. Les travaux se sont poursuivis sur la cybercriminalité et la protection de l'enfant. Un projet de stratégie sur la gouvernance de l'Internet 2012-2015 a été établi pour adoption en février 2012³³.

²⁷ <http://www.eclac.cl/socinfo/noticias/paginas/3/44983/newsletter17ENG.pdf>.

²⁸ <http://www.eclac.org/cgi-bin/getprod.asp?xml=/socinfo/noticias/paginas/8/44988/P44988.xml&xsl=/socinfo/tpl-i/p18f-st.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl>.

²⁹ <http://www.eclac.org/cgi-bin/getProd.asp?xml=/socinfo/noticias/noticias/1/44271/P44271.xml&xsl=/socinfo/tpl-i/p1f.xsl&base=/socinfo/tpl-i/top-bottom.xsl>.

³⁰ http://www.itu.int/ITU-D/projects/ITU_EC_ACP/hipcar/index.html.

³¹ http://www.unece.org/fileadmin/DAM/trade/Trade_Facilitation_Forum/ConferenceConclusions.pdf.

³² <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=1835773>.

³³ http://www.coe.int/t/information/society/conf2011/IG_CoEStrategy_FR.pdf.

B. Mise en œuvre et suivi au niveau international

1. Assemblée générale

43. L'Assemblée générale a adopté la résolution A/RES/66/184, dans laquelle elle se félicitait des progrès constants réalisés dans le secteur des TIC, mais a jugé préoccupante la persistance de la fracture numérique et les effets préjudiciables potentiels des crises économiques mondiales sur l'investissement réalisé dans les TIC et la diffusion de ces technologies.

44. Dans cette résolution, l'Assemblée a invité le Groupe de travail sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet de la Commission de la science et de la technique au service du développement à présenter à la Commission à sa quinzième session des recommandations pour examen plus avancé par le Conseil économique et social et l'Assemblée. Elle a invité le Président de la Commission à organiser une réunion ouverte à tous de toutes les parties intéressées en vue de trouver un terrain d'entente pour renforcer la coopération sur les questions de politiques publiques concernant Internet conformément à l'Agenda de Tunis pour la société de l'information³⁴.

2. Conseil économique et social

45. Le Conseil économique et social a adopté la résolution 2011/16 dans laquelle il s'est félicité des contributions des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes et de la croissance rapide de la téléphonie mobile, mais a noté avec préoccupation que pour la majorité des pauvres, la promesse de développement que recelaient les TIC ne s'était pas encore concrétisée, pour ce qui concernait en particulier les réseaux en haut débit. Il a constaté que l'environnement de communication actuel dominé par les technologies mobiles entraîne des changements dans les modèles commerciaux propres à exiger que l'on repense les stratégies mises en œuvre par les gouvernements. Il a incité les gouvernements à favoriser l'accès universel au haut débit et à réduire la fracture numérique et les organismes des Nations Unies à incorporer les recommandations formulées par le SMSI dans les cadres pour l'aide au développement.

46. Le Conseil économique et social a approuvé les travaux du Partenariat sur les statistiques relatives aux TIC au service du développement et a demandé instamment aux organismes de développement de favoriser l'étude de l'impact des TIC sur la pauvreté. Il a prorogé le mandat du Groupe de travail et lui a demandé de fournir un rapport à la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa quinzième session.

3. Groupe des Nations Unies sur la société de l'information

47. En avril 2011, le Conseil des chefs de secrétariat (CCS) a demandé au Groupe d'élaborer des plans en vue de l'examen décennal de la mise en œuvre des textes issus du SMSI³⁵. Le Groupe, présidé par l'UIT en 2011, a établi un processus de consultation ouvert découpé en cinq phases. Ce processus, qui a démarré au Forum 2011 du Sommet mondial, prévoyait des réunions auxquelles les participants étaient physiquement présents, des échanges en ligne et des communications officielles des parties prenantes. Les consultations ont débouché sur un projet de plan d'action et un projet de résultats finals attendus de l'ensemble du processus d'examen (SMSI+10). Le Groupe rendra compte des résultats obtenus et de la phase préparatoire au CCS en avril 2012, puis à la Commission en mai

³⁴ http://www.itu.int/wsis/documents/doc_multi.asp?lang=en&id=2267/0.

³⁵ <http://www.unsceb.org/ceb/rep/ceb/fin/CEB-2011-1-Conclusions-Final.pdf>.

2012, date à laquelle le Forum du SMSI offrira aussi la possibilité de définir le champ et les modalités de l'examen et viendra aussi alimenter l'examen des objectifs du Millénaire pour le développement qui est prévu pour 2015.

48. Le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information a tenu une session extraordinaire sur la mobilisation des TIC au service du développement au cours de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés³⁶. Il a lancé l'initiative conjointe «L mobile au service du développement» à l'occasion du salon Telecom World de l'UIT³⁷. Il a aussi coordonné une contribution conjointe au processus préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable³⁸.

4. Facilitation et coordination de la mise en œuvre multipartite du Plan d'action de Genève

49. L'UIT a accueilli et organisé au siège de l'Organisation internationale du Travail, en coopération avec l'UNESCO, le PNUD et la CNUCED, le Forum 2011 du SMSI qui a attiré plus de 1 150 participants³⁹. Il a comporté des réunions de haut niveau sur la collaboration multipartite en vue de la mise en œuvre des textes du SMSI, l'impact des médias sociaux, l'accès au numérique, les TIC comme éléments porteurs du développement dans les PMA et la cybersécurité. Il a aussi comporté un forum parlementaire, des consultations ouvertes sur la mise en œuvre des textes du SMSI et l'examen SMSI+10, des ateliers thématiques, des ateliers par pays, des séances d'information et des lancements de publications. La réunion annuelle des facilitateurs chargés des grandes orientations définies par le SMSI s'est tenue le 20 mai dans le cadre du Forum proprement dit. Un processus de consultation en vue de l'élaboration du programme du Forum 2012 du SMSI a été lancé en octobre 2011.

50. L'UNESCO gère une plate-forme de collaboration en ligne, les Communautés du savoir du SMSI⁴⁰, qui compte maintenant plus de 2 800 participants. Elle a appuyé les contributions en ligne aux consultations sur le Forum du SMSI et à l'examen SMSI+10, ainsi que des échanges thématiques, y compris sur le libre accès et les ressources éducatives ouvertes.

51. L'UIT administre la base de données de l'Inventaire des activités du SMSI, qui comprend plus de 5 600 rubriques. L'UIT a également continué à mettre au point la plate-forme dressant l'inventaire des activités du SMSI Web 2.0 pour faciliter les échanges d'informations sur les activités menées au titre du Sommet mondial. Cette plate-forme renseigne plus de 3 150 utilisateurs inscrits originaires de 147 pays. Une compilation a été publiée en 2011 sous le titre *WSIS Stocktaking Success Stories*⁴¹. Une consultation interactive sur le futur du processus d'inventaire s'est tenue au Forum 2011 du SMSI. On notera aussi le lancement de l'initiative relative aux prix récompensant des projets liés au SMSI⁴² dans le cadre de laquelle plus de 50 pays ont soumis des projets.

³⁶ http://portal.unesco.org/ci/en/ev.php-URL_ID=31369&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

³⁷ <http://www.ungis.org/Initiatives/JointInitiatives/MobileforDevelopment.aspx>.

³⁸ <http://www.ungis.org/ThematicMeetingsActivities/JointContributiontotheRio20Process.aspx>.

³⁹ <http://www.itu.int/wsis/implementation/2011/forum/inc/Documents/WSISForum2011OutcomeDocument.pdf>.

⁴⁰ www.wsis-community.org.

⁴¹ http://groups.itu.int/Portals/30/documents/WSIS/WSIS_ST_Success_Stories_2011_E.pdf.

⁴² www.wsis.org/stocktaking/prizes.

5. Société civile, entreprises et multipartenariats

52. L'initiative «Business Action to Support the Information Society» de la Chambre de commerce internationale (CCI) œuvre avec les entreprises en faveur des textes du SMSI, en participant notamment au Forum du SMSI et au FGI. La Commission sur l'économie numérique de la CCI donne la parole aux entreprises dans les débats sur les politiques intégrant des TIC et Internet et dans les processus décisionnels qui s'y rapportent. Les programmes sur la responsabilité des entreprises et les partenariats public-privé appuient le développement dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la création d'entreprises.

53. En 2011, l'Association for Progressive Communications (APC) et l'Institut humaniste pour la coopération avec les pays en développement ont lancé la cinquième édition du rapport *Global Information Society Watch* qui portait principalement sur les droits de l'Internet et la démocratisation de l'accès à Internet.

54. L'Internet Society (ISOC) est un forum de premier plan pour Internet et c'est l'organisme de tutelle du Groupe de travail d'ingénierie Internet. Le programme Ambassadeurs de ce Groupe permet à des personnes d'assister à ses réunions.

6. Facilitation des grandes orientations et aperçu des activités mises en œuvre par des organismes des Nations Unies

a) Mise en œuvre des grandes orientations

i) *Rôle des autorités de gouvernance publique et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC au service du développement (C1)*

55. La Commission du haut débit au service du développement numérique juge hautement prioritaire l'accès aux infrastructures et aux services à haut débit pour les pays de tout niveau de développement⁴³.

56. Les gouvernements continuent d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies nationales pour les TIC au service du développement avec l'appui des commissions régionales et des IFI. La Banque africaine de développement a fait réaliser des études sur l'utilisation que l'on pouvait faire des TIC pour éclairer les décisions d'investissement futures prises par la banque et ses partenaires de développement⁴⁴.

57. L'UIT a organisé son quatrième Forum mondial des chefs d'entreprise du secteur des TIC et organisé le débat à sa manifestation quadriennale Telecom World. Le Groupe de l'UIT spécialement chargé des questions relatives à Internet offre aux gouvernements un cadre de discussion sur les politiques faisant appel à Internet.

ii) *Infrastructures de l'information et de la communication (C2)*

58. L'UIT a organisé une réunion de facilitation au Forum 2011 du SMSI qui a comporté une table ronde sur les infrastructures haut débit permettant de raccorder les secteurs non desservis. La rapide croissance du haut débit soulève des problèmes techniques et réglementaires concernant les normes, le spectre, l'investissement et les marchés concurrentiels. L'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes collaborent actuellement avec des gouvernements et d'autres parties prenantes pour assurer l'existence d'une infrastructure haut débit de haute qualité à un prix abordable sur tous les territoires et optimiser la contribution du haut débit au développement.

⁴³ http://www.broadbandcommission.org/Documents/Broadband_Challenge.pdf.

⁴⁴ <http://www.etransformafrika.org>.

59. L'UIT et l'UNESCO coordonnent la Commission du haut débit au service du développement numérique dont la publication *Platform for Progress* présente des études de cas par pays et des modèles d'investissement⁴⁵. La Commission du haut débit a lancé un défi mondial visant à universaliser les politiques en matière de haut débit et à rendre l'utilisation du haut débit abordable, et à raccorder les habitations et les usagers aux services à haut débit⁴⁶.

60. L'UIT s'intéresse toujours aux questions d'aménagement, de déploiement et de réglementation des infrastructures par le biais de programmes, réunions et publications très diversifiés. Ses bureaux chargés de la normalisation des télécommunications et des radiocommunications ont un rôle primordial dans l'élaboration de normes et la gestion du spectre. Les nouvelles recommandations et normes importantes mises au point et approuvées en 2011 concernaient les réseaux de la prochaine génération et les applications de réseau intelligent.

iii) *Accès à l'information et au savoir (C3)*

61. En 2011, la réunion de facilitation de la grande orientation C3 a eu pour thème principal l'accès pour les personnes handicapées, y compris l'accès à Internet et à l'éducation fondée sur les TIC. L'UNESCO continue à évaluer l'utilisation générale qui pourrait être faite des TIC pour instruire les élèves handicapés. Cinq rapports régionaux ont fait savoir que des mesures en faveur de l'accessibilité avaient été adoptées par des États membres.

62. Toujours en 2011, l'UNESCO a entrepris de multiples activités concernant l'accès libre à l'information, les ressources éducatives ouvertes et les logiciels libres. L'Organisation a engagé un dialogue régional sur la liberté d'accès à New Delhi⁴⁷. Le Global Open Access Portal⁴⁸ a été lancé et contient actuellement des informations émanant de plus de 148 États Membres.

63. L'année 2011 a marqué le dixième anniversaire du programme Research4Life, par lequel l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) collaborent avec des universitaires et des éditeurs pour offrir aux pays en développement un accès libre ou bon marché à des revues pratiquant l'examen collégial.

64. En 2011, le Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes de l'OMPI a mis l'accent sur les conditions d'accès pour les malvoyants. L'OMPI, avec l'appui des institutions partenaires, a créé une plate-forme des parties prenantes, suivie du lancement du projet TIGAR (Trusted Intermediary Global Accessible Resources) qui permettra aux éditeurs de mettre leurs titres à la disposition des intermédiaires de confiance⁴⁹. L'OMPI a aussi organisé une conférence sur le droit d'auteur et le développement et, avec l'ISOC, une série de réunions sur le rôle que jouent les intermédiaires Internet pour ce qui est d'ouvrir l'accès aux contenus créatifs. L'introduction de nouveaux domaines génériques Internet de premier niveau soulevait des préoccupations concernant les marques commerciales et la propriété intellectuelle. Le Centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI a mis l'accent sur

⁴⁵ http://www.broadbandcommission.org/Reports/Report_2.pdf.

⁴⁶ http://www.broadbandcommission.org/Documents/Broadband_Targets.pdf.

⁴⁷ http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/news-and-in-focus-articles/all-news/news/open_access_to_scientific_information_on_agenda_of_seminar_in_new_delhi-1/.

⁴⁸ <http://www.unesco.org/new/en/communication-and-information/portals-and-platforms/goap/>.

⁴⁹ <http://www.visionip.org/portal/en/>.

l'établissement d'un cadre juridique approprié et de procédures de règlement des différends sans support papier.

65. La Commission de la science et de la technique au service du développement a examiné le rôle du libre accès et des bibliothèques scientifiques virtuelles dans l'éducation au cours des travaux de son groupe intersessions de 2011-2012. L'OMPI et d'autres organisations intergouvernementales⁵⁰ sont en train de mettre un projet en œuvre tendant à établir des licences libres pour les organisations internationales qui prendrait en compte l'immunité, la compétence et le droit applicable.

iv) *Renforcement des capacités (C4)*

66. La sixième réunion de facilitation de la grande orientation C4, qui a été organisée par l'ISOC, l'UNESCO et l'UIT, a principalement porté sur l'impulsion à donner, l'innovation et le renforcement des capacités, et s'est particulièrement intéressée à la mesure de l'innovation.

67. Le Programme de renforcement des ressources humaines de l'UIT prévoit des instances régionales pour la mise en valeur des ressources humaines, des ateliers, un apprentissage en ligne et des échanges de données d'expérience. Plus de 80 cours ont été organisés dans ce cadre en 2011 par le biais des centres d'excellence, y compris des cours en ligne, qu'ont suivi quelque 2 800 participants.

68. L'UNESCO a restructuré sa plate-forme de formation libre; elle permet de mettre 3 500 ressources en matière de formation et d'apprentissage à la disposition de plus de 100 000 visiteurs en ligne chaque année⁵¹. L'OMPI a soutenu la modernisation des institutions régionales dans le domaine de la propriété intellectuelle en Afrique et plus de 70 bureaux nationaux de la propriété intellectuelle et des institutions de gestion collective. L'ISOC travaille avec d'autres entités Internet pour renforcer les moyens techniques dans le déploiement et la coordination d'Internet. D'autres organismes des Nations Unies, organisations intergouvernementales et non gouvernementales ont lancé des initiatives de renforcement des capacités résumées dans les contributions au présent rapport⁵².

v) *Renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC (C5)*

69. En 2011, l'Organisation des Nations Unies, par le biais du CCS, a donné une priorité élevée à la cybersécurité et reconnu l'UIT comme organisme chef de file pour faciliter la transition vers une politique harmonisée de cybersécurité pour les activités touchant aux programmes et la prestation d'assistance technique dans les domaines de la cybercriminalité et de la cybersécurité.

70. Un débat de haut niveau, sur le thème «Building Confidence and Security in Cyberspace» (Renforcement de la confiance et de la sécurité dans le cyberspace) s'est tenu au cours du Forum 2011 du SMSI. L'UIT, le Département des affaires économiques et sociales et l'Union interparlementaire ont organisé le quatrième Forum parlementaire sur le thème «Le triple défi de la cybersécurité: information, citoyens et infrastructure»⁵³. Le Conseil économique et social, le Département des affaires économiques et sociales et l'UIT ont organisé une manifestation spéciale sur la cybersécurité et le développement.

⁵⁰ FAO, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation des Nations Unies, Banque mondiale, Fonds monétaire international.

⁵¹ <http://opentraining.unesco-ci.org/cgi-bin/page.cgi?d=1>.

⁵² <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=6252&lang=1>.

⁵³ <http://www.ipu.org/splz-e/ICT11.htm>.

71. Le Programme mondial cybersécurité⁵⁴, lancé par l'UIT en 2007, continue de fournir un cadre aux mesures de portée internationale prises face à ce problème d'importance croissante. Depuis 2008, l'UIT collabore avec le Partenariat multilatéral international contre les cybermenaces (IMPACT) et il a établi la première alliance multipartite contre les cybermenaces entre secteurs public et privé qui ait une envergure véritablement mondiale. L'UIT et IMPACT ont mené des programmes conjoints de renforcement des capacités pour plus de 30 pays en développement et PMA en vue de la création d'équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique et 10 pays commencent actuellement à former une équipe nationale.

72. Comme suite à la publication de l'UIT *Understanding Cybercrime: A Guide for Developing Countries*⁵⁵, l'UIT et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont signé un mémorandum d'accord pour aider ensemble à l'échelle mondiale les États membres à atténuer les risques posés par la cybercriminalité.

73. En 2011, l'UIT a publié le *National Cybersecurity Strategy Guide* pour aider les gouvernements à élaborer des stratégies et des interventions nationales⁵⁶. La CEA a collaboré avec les communautés économiques régionales pour harmoniser la législation, les transactions électroniques, la protection des données personnelles et la cybercriminalité. Elle a établi un projet de convention sur la cybersécurité avec la Commission de l'Union africaine qui doit être présentée aux chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine en juillet 2012.

74. L'impact d'Internet sur les enfants inquiète de nombreuses parties intéressées. L'UNESCO et d'autres instances favorisent le rôle d'Internet en matière d'éducation et de participation des jeunes. L'initiative mondiale pour la protection en ligne des enfants de l'UIT sensibilise aux risques encourus par les enfants, permettant aux spécialistes de partager leurs connaissances sur les outils disponibles⁵⁷. Une étude des cadres politiques et juridiques nationaux a contribué à l'élaboration du *Cadre et des indicateurs statistiques sur la protection en ligne des enfants*⁵⁸. Dans ce cadre, l'UIT continue de réunir ceux qui participent aux initiatives existantes et elle a collaboré avec eux pour élaborer des ensembles initiaux de directives⁵⁹.

vi) *Environnement propice (C6)*

75. Le Colloque mondial des régulateurs organisé chaque année par l'UIT a mis l'accent sur le thème «Réglementation intelligente pour un monde en haut débit». Le volume 2010-2011 de la publication *Tendances des réformes dans les télécommunications* de l'UIT portait aussi sur le thème «Favoriser le monde numérique de demain».

76. L'UIT donne des conseils aux décideurs et aux organismes de réglementation au moyen de ressources en ligne comme le kit pratique sur la réglementation des TIC (publié conjointement avec *infoDev*), la base de données sur la réglementation des télécommunications dans le monde, le Centre d'échange d'informations sur les décisions prises dans le domaine de la réglementation des TIC et le Programme mondial d'échange d'informations entre les régulateurs (G-REX). Avec la Commission européenne, elle a travaillé à l'harmonisation des cadres juridiques des TIC en Afrique, dans les Caraïbes et dans les États insulaires du Pacifique.

⁵⁴ <http://www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca/>.

⁵⁵ <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/cybersecurity/docs/itu-understanding-cybercrime-guide.pdf>.

⁵⁶ <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/cybersecurity/docs/ITUNationalCybersecurityStrategyGuide.pdf>.

⁵⁷ <http://www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca/cop/>.

⁵⁸ http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-COP.01-11-2010-PDF-E.pdf.

⁵⁹ <http://www.itu.int/osg/csd/cybersecurity/gca/cop/>.

77. La réunion de facilitation annuelle pour la grande orientation C6 a mis l'accent sur l'informatique en nuage sous l'angle de l'utilité qu'elle peut avoir pour les administrations et les entreprises, en particulier des possibilités qu'elle offre pour fournir des services à moindre coût. L'informatique en nuage soulève de nouveaux problèmes concernant la concurrence, l'interopérabilité, la souveraineté, la confidentialité et la sécurité. Elle a aussi été le thème du douzième Forum sur la régulation des télécommunications/TIC et le Partenariat en Afrique. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT a établi un groupe de discussion sur les normes relatives à l'informatique en nuage.

78. Le Dedicated Group on International Internet-related Public Policy Issues (groupe spécialement chargé des questions de politique des pouvoirs publics relatives à Internet) s'est réuni deux fois en 2011. Un Groupe de travail du Conseil des questions de politique des pouvoirs publics relatives à Internet (CWG-Internet) a été créé à part. Ce groupe de travail est limité aux États membres, les consultations étant ouvertes à toutes les parties prenantes.

79. D'autres organismes s'efforcent de créer un environnement propice par le biais de programmes de renforcement des capacités et d'assistance technique.

vii) *Applications des TIC (C7)*

Administration en ligne

80. En 2011, le Département des affaires économiques et sociales a achevé le volume IV du Recueil des pratiques novatrices d'administration en ligne du réseau d'information en ligne de l'ONU sur l'administration et les finances publiques et a terminé les préparatifs en vue de l'Étude des Nations Unies sur l'administration en ligne de 2012, qui mettra l'accent sur l'administration en ligne au service du développement durable. Il est en train de mettre au point une série d'études sur l'administration publique des pays qui permettra d'accéder via Internet à des informations sur l'administration en ligne.

81. Le Département des affaires économiques et sociales a entrepris plus de 15 missions consultatives pour aider les gouvernements à mettre en œuvre des stratégies d'administration en ligne en 2011. Il a publié un rapport avec l'UIT et l'OCDE intitulé *M-Government: Mobile Technologies for Responsive Governments and Connected Societies*⁶⁰. En conjonction avec Microsoft, il a aussi établi le dispositif de mesure et d'évaluation des capacités des services administratifs en ligne⁶¹.

82. Le Centre mondial pour les TIC au Parlement a établi la troisième étude mondiale des TIC au Parlement⁶². Le plan d'action pour les i-parlements d'Afrique a porté création du système d'information parlementaire et législatif de Bungeni et a appuyé le Réseau d'information parlementaire en Afrique⁶³.

Commerce électronique

83. La CNUCED, le Centre du commerce international et la FAO ont organisé pendant le Forum 2011 du SMSI une réunion conjointe sur la technologie mobile et les services de transferts monétaires par téléphonie mobile pour les petites entreprises.

⁶⁰ <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/app/m-gov.html>.

⁶¹ <http://www.unpan.org/DPADM/EGovernment/METERforEGovernment/tabid/1270/language/en-US/Default.aspx>.

⁶² <http://www.ictparliament.org/>.

⁶³ <http://www.parliaments.info/>; <http://www.bungeni.org/>.

84. Dans son *Rapport sur l'économie de l'information 2011*, la CNUCED a recensé de nouvelles possibilités d'utiliser les TIC pour le développement du secteur privé⁶⁴. Elle a demandé aux gouvernements et aux partenaires de développement d'adopter une approche plus globale au moment de mettre les TIC au service de la création d'entreprises et d'améliorer la coopération entre les secteurs public et privé. Elle a aussi publié une étude de la politique de l'Égypte en matière de TIC⁶⁵.

85. Le Centre du commerce international a établi des modules de renforcement des capacités dans le domaine de la compétitivité des entreprises, de la commercialisation sur le Web et du commerce électronique, avec l'appui d'outils de diagnostic en ligne. Il promeut les applications mobiles pour les petites entreprises et les outils d'étude de marché fondés sur les TIC à l'intention des décideurs et aide les organismes de promotion du commerce à intégrer les TIC dans leur offre de services. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'OIT ont mis au point des initiatives d'apprentissage en ligne pour aider les petites entreprises. L'OMC a poursuivi les travaux sur le commerce électronique, en s'intéressant notamment au renforcement des capacités.

Téléenseignement

86. La réunion de facilitation pour la grande orientation C7 a mis l'accent sur l'influence exercée par les TIC sur l'enseignement et le rôle joué par les enseignants dans l'application des TIC à leurs travaux, y compris le *cadre de compétences en TIC pour les enseignants* de l'UNESCO. Une version révisée du cadre a été publiée en octobre 2011.

87. L'UNESCO a publié *Transforming Education*, qui s'appuie sur des études de cas pour illustrer les possibilités offertes par les TIC dans les domaines du téléenseignement et du partage des connaissances. Cette publication a constitué l'arrière-plan d'un atelier international sur les politiques en matière de TIC organisé à l'intention des décideurs et a facilité la tenue de très nombreux ateliers nationaux. L'UNESCO a aussi organisé des manifestations régionales pour les décideurs dans la région de l'Asie et du Pacifique, en partenariat avec Intel, et dans les Caraïbes, avec la Banque mondiale.

88. L'Institut de statistiques de l'UNESCO a procédé à un exercice de collecte de données régional sur l'utilisation des TIC en Amérique latine et dans les Caraïbes. Un partenariat avec l'Organisation Talal Abu-Ghazaleh s'est traduit par une étude sur les indicateurs relatifs aux TIC au service de l'éducation dans la région arabe.

89. L'UNESCO a lancé la Plate-forme des ressources éducatives libres et les lignes directrices y afférentes à la trente-sixième Conférence générale. En association avec Nokia et le Gouvernement des États-Unis, elle a lancé des projets sur l'utilisation des technologies mobiles pour l'alphabétisation et posé des principes directeurs pour l'apprentissage mobile au service de la formation des enseignants.

Cybersanté

90. En 2011, l'Observatoire mondial de la cybersanté a publié des rapports sur la sécurité en ligne, les initiatives en matière de prestations de santé par téléphonie mobile et les cadres juridiques de la cybersanté⁶⁶. L'OMS permet aussi aux professionnels de santé de mieux accéder aux connaissances par le biais de son programme HINARI et de sa Global Health Library (Bibliothèque mondiale de la santé)⁶⁷.

⁶⁴ http://www.unctad.org/en/docs/ier2011_en.pdf.

⁶⁵ <http://www.unctad.org/templates/webflyer.asp?docid=15756&intItemID=2068&lang=1>.

⁶⁶ <http://www.who.int/GOe/en>.

⁶⁷ <http://www.who.int/hinari/en/>; <http://www.globalhealthlibrary.net>.

91. L'OMS et l'UIT ont collaboré au *National e-Health Strategy Toolkit*, offrant des orientations pratiques aux administrations sanitaires⁶⁸. Elles traitent également de questions intéressantes sur l'environnement juridique et réglementaire pour la cybersanté. Un pavillon de la cybersanté organisé par l'OMS et l'UIT au salon Telecom World a permis de mettre en vedette les initiatives prises dans ce domaine et d'étudier les moyens de travailler de concert.

92. Pendant la réunion de facilitation de cette grande orientation, en 2011, les initiatives en matière de santé par téléphonie mobile ont été jugées de plus en plus importantes pour la collecte et l'analyse de données communautaires et cliniques dans la mesure où elles permettent de produire des informations à caractère sanitaire et d'aider les patients.

93. Le tremblement de terre et le tsunami qui ont frappé le Japon en mars 2011 ont montré à quel point le monde était tributaire des TIC pour la préparation en prévision des catastrophes et l'intervention et la reconstruction en cas de catastrophe, s'agissant en particulier des soins de santé. L'OMS, l'UIT et d'autres organismes ont continué de souligner le rôle des TIC dans ces domaines. La Commission de la science et de la technique au service du développement a examiné les applications des systèmes d'information géographique à la gestion des risques de catastrophe dans le cadre des travaux de son groupe intersessions de 2011-2012.

Cybertravail

94. La CEA, en collaboration avec l'UIT et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, a lancé un projet de cybertravail pour le Congo et le Gabon en faveur de la promotion de l'emploi. Ce projet vise à former les jeunes diplômés aux techniques de recherche d'emploi et à les aider à exploiter au mieux les TIC à cette fin. Ce projet a déjà permis à des centaines de jeunes congolais de se familiariser avec le marché du travail et de trouver un emploi.

Cyberenvironnement

95. Une journée du cyberenvironnement a été coordonnée par le PNUE, le secrétariat de la Convention de Bâle, l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'UIT au Forum 2011 du SMSI. Elle prévoyait des débats de haut niveau et des séances de facilitation mettant l'accent sur les déchets d'origine électronique, le rôle des TIC, le développement durable et la transition vers une économie verte.

96. Le PNUE et le secrétariat de la Convention de Bâle militent pour une gestion économiquement rationnelle des déchets d'origine électronique par l'intermédiaire du Partenariat pour une action sur les équipements informatiques. En octobre 2011, les pays membres de la Convention de Bâle sont convenus d'interdire l'exportation de substances dangereuses en provenance de l'OCDE dans des pays non membres de l'OCDE et de commencer à établir un régime pour les pays qui souhaitent importer des déchets afin d'assurer des effets minimaux sur la santé et l'environnement. Le PNUE est en train de mettre en œuvre des programmes pour améliorer la gestion des déchets d'origine électronique dans plusieurs régions et pays dont les économies sont en transition.

97. L'UIT et la Global e-Sustainability Initiative ont réalisé une publication conjointe intitulée *Using ICTs to Tackle Climate Change* tandis que l'UIT a aussi organisé des colloques et d'autres activités pour promouvoir les «TIC vertes». L'OMM a mis en place

⁶⁸ <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/events/2011/Telecom11/e-health/Presentations/tuesday1-%20WHO&ITU%20eHealth%20National%20Strategy%20Toolkit.pdf>.

une nouvelle série de centres mondiaux du système d'information⁶⁹ en 2011, ajouté le téléphone intelligent aux modes d'accès à son Service d'information météorologique mondiale et étendu son Severe Weather Forecasting Demonstration Project (projet expérimental de prévision des phénomènes météorologiques extrêmes) à cinq régions après l'avoir testé en Afrique australe⁷⁰.

Cyberagriculture

98. La Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information 2011 a eu pour thème «Mieux vivre dans les communautés rurales grâce aux TIC». Elle a appelé l'attention sur l'impact potentiel des TIC sur les moyens d'existence des ruraux.

99. Le suivi du SMSI s'opère par l'intermédiaire de la Communauté d'e-agriculture, pour laquelle la FAO fait office de secrétariat. Avant décembre 2011, celle-ci comptait plus de 7 500 participants répartis dans plus de 160 pays.

100. En 2011, la Communauté a axé ses travaux sur la problématique hommes-femmes dans les TIC et l'agriculture, l'utilisation des TIC pour le développement des marchés et la création de services consultatifs/points d'information viables et modulables. Elle s'est particulièrement intéressée aux possibilités offertes par les appareils et applications mobiles.

101. La Communauté collabore actuellement avec la Banque mondiale à l'établissement de l'*ICT in Agriculture Sourcebook*⁷¹. Ce dernier donnera des exemples concrets des initiatives prises dans divers secteurs agricoles où les TIC ont permis d'améliorer les moyens d'existence des petits agriculteurs. La Communauté travaille aussi au suivi et à l'évaluation de projets de cyberagriculture.

Cyberscience

102. Le programme de l'UNESCO sur la cyberscience a contribué à renforcer et à optimiser l'utilisation des ressources et la qualité et l'efficacité des processus, systèmes et activités d'apprentissage.

103. Le soutien à la politique scientifique mis en place en Afrique et en Amérique latine promeut l'utilisation des TIC pour dégager des connaissances scientifiques et enrichir les expériences en matière d'enseignement et l'apprentissage. Le projet, lancé grâce aux efforts complémentaires de la Commission de l'Union africaine, de l'Union européenne et de l'UNESCO, continue d'utiliser les TIC pour mieux faire connaître les sciences et former les enseignants aux sciences, à l'ingénierie, à la technologie et aux mathématiques⁷².

104. L'UNESCO a lancé le Campus virtuel Avicenne⁷³ pour renforcer les aptitudes des professeurs de science dans les États arabes. Ce projet s'est prolongé par le Campus virtuel africain qui a été lancé dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

105. La Commission océanique intergouvernementale a aidé des États Membres à évaluer le risque de tsunami, à mettre en œuvre des systèmes d'alerte rapide en cas de tsunami et à former les communautés exposées à ce risque aux mesures de préparation⁷⁴. Son

⁶⁹ <http://www.itu.int/ITU-D/cyb/events/2011/Telecom11/e-health/Presentations/tuesday1-%20WHO&ITU%20eHealth%20National%20Strategy%20Toolkit.pdf>.

⁷⁰ http://www.wmo.int/pages/prog/www/DPFS/Reports/SWFDP%20FINAL%20REPORT_27feb08.pdf.

⁷¹ <http://www.ictinagriculture.org>.

⁷² <http://ec.europa.eu/research/iscp/index.cfm?lg=en&pg=africa-3b>.

⁷³ <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/science-technology/sti-policy/african-virtual-campus/>.

⁷⁴ <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/ioc-oceans/>.

Programme hydrologique international a mis en place un système de géoserveur assorti d'un accès et d'outils de visualisation en ligne qui permet d'obtenir des estimations de précipitations à haute résolution en temps réel et en temps presque réel.

106. Par ailleurs, l'Institut de statistique de l'UNESCO a lancé une consultation mondiale sur les statistiques et les indicateurs dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation, et sur l'utilisation des TIC dans le domaine scientifique.

107. Les programmes ARDI⁷⁵ et ASPI⁷⁶ de l'OMPI s'efforcent de renforcer la capacité des pays en développement à prendre part aux activités scientifiques et d'aider les chercheurs des pays en développement à trouver de nouvelles solutions et à les améliorer face aux défis techniques en ouvrant l'accès à des ressources en ligne telles que brevets et les bases de données sur les revues scientifiques et techniques aux PMA à titre gracieux et à certains autres pays en développement à un coût très faible.

viii) *Diversité et identité culturelles, diversité linguistique et contenus locaux (C8)*

108. L'UNESCO a organisé la réunion de facilitation de la grande orientation C8 pour 2011, en mettant un accent particulier sur l'éducation autochtone dans le cadre de l'examen systématique des TIC au service des communautés autochtones qui a débuté en 2010 et s'achèvera en 2015.

109. L'UNESCO a établi un deuxième rapport synthétique sur la mise en œuvre de la recommandation concernant la promotion et l'utilisation du multilinguisme et de l'accès universel au cyberspace⁷⁷. Elle a aussi organisé des ateliers de renforcement des capacités concernant la mise en œuvre des documents et instruments normatifs pertinents adoptés.

110. L'élaboration de noms de domaine internationalisés a autorisé une plus grande diversité culturelle sur Internet et continue d'être un centre d'activité pour l'UIT, l'UNESCO et les organismes de normalisation et de coordination comme l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers.

111. L'ISOC, l'UNESCO et l'OCDE ont publié une étude sur la relation existant entre le contenu local, le développement d'Internet et les tarifs d'accès⁷⁸. L'UNESCO et ses partenaires continuent de célébrer la Journée internationale de la langue maternelle (21 février) qui, en 2011, a été consacrée à la diversité linguistique et aux nouvelles technologies.

112. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est entrée en phase opérationnelle en 2011, avec notamment le lancement de 48 projets financés par le Fonds international pour la diversité culturelle⁷⁹ de l'UNESCO.

113. Avec l'appui de l'OMPI, les processus nationaux et communautaires ont exploité les principes directeurs, les meilleures pratiques et les manuels concernant la propriété intellectuelle pour faire connaître, numériser et diffuser le patrimoine culturel immatériel. L'OMPI a aussi organisé un colloque international qui a servi de cadre à des échanges d'expérience sur l'utilisation des registres et des bases de données concernant la protection des savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles⁸⁰.

⁷⁵ <http://www.wipo.int/ardi/fr/>.

⁷⁶ <http://www.wipo.int/patentscope/en/programs/aspi>.

⁷⁷ <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002108/210804e.pdf>.

⁷⁸ <http://www.oecd.org/dataoecd/4/41/48761013.pdf>.

⁷⁹ <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/cultural-diversity/cultural-expressions/international-fund/>.

⁸⁰ http://www.wipo.int/meetings/en/2011/wipo_tk_mct_11/index.html.

ix) *Média (C9)*

114. Dans le cadre de la grande orientation C9, l'UNESCO a centré ses efforts sur la défense de la liberté d'expression, le développement de médias libres, indépendants et pluralistes, les médias communautaires et l'éducation par les médias. Sa réunion de facilitation pour 2011 a mis l'accent sur la relation entre la radiodiffusion, en particulier les services publics de radiodiffusion, et les médias sociaux.

115. Les principales initiatives prises sont les suivantes:

a) Réunion interinstitutions des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, et établissement d'un plan d'action global y afférent;

b) Colloque international sur la liberté d'expression⁸¹;

c) Rapport: Freedom of Connection – Freedom of Expression⁸²;

d) Le Programme international pour le développement de la communication a appuyé des projets dans plus de 70 pays en développement⁸³;

e) Évaluations du paysage médiatique, fondées sur les indicateurs du développement des médias de l'UNESCO⁸⁴, effectuées dans une vingtaine de pays, y compris l'Égypte et la Tunisie;

f) Model Media and Information Literacy Curriculum for Teachers⁸⁵ (modèle de cursus sur la maîtrise des médias et de l'information) et le premier International University Network on Media and Information Literacy and Intercultural Dialogue (réseau universitaire international de maîtrise des médias et de l'information et de dialogue interculturel);

g) Modèle de cursus pour la formation au journalisme, adapté par des universités dans une cinquantaine de pays et appui à des centres d'excellence potentiels en Afrique⁸⁶.

116. L'UIT a continué à appuyer la transition de la diffusion analogique à la diffusion numérique et l'élaboration de normes sur la télévision IP.

x) *Dimensions éthiques de la société de l'information (C10)*

117. L'UNESCO a organisé une manifestation sur les dimensions éthiques de la société de l'information au Forum 2011 du SMSI, qui a mis l'accent sur la liberté et la sécurité, la confidentialité, les actes malveillants et autres actes préjudiciables, et les questions relatives à la propriété.

118. La Conférence générale de l'UNESCO a pris note du Code d'éthique pour la société de l'information qui a été établi dans le cadre du Programme Information pour tous. L'Africa Network for Information Ethics a organisé un atelier théorique avec l'appui de l'UNESCO et d'autres organisations.

⁸¹ <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/events/calendar-of-events/events-websites/international-symposium-on-freedom-of-expression/>.

⁸² <http://portal.unesco.org/ci/en/files/30748/12837652519UNESCO-19AUG10.pdf/UNESCO-19AUG10.pdf>.

⁸³ <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/intergovernmental-programmes/ipdc/>.

⁸⁴ <http://unesdoc.unesco.org/images/0016/001631/163102e.pdf>.

⁸⁵ <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/resources/publications-and-communication-materials/publications/full-list/media-and-information-literacy-curriculum-for-teachers/>.

⁸⁶ <http://unesdoc.unesco.org/images/0015/001512/151209f.pdf>.

119. Le rapport 2011 du Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a mis l'accent sur l'impact d'Internet. Le Conseil de l'Europe a établi une Déclaration sur des principes de la gouvernance de l'Internet. Les entreprises de TIC ont traité de la question des dimensions éthiques de la société de l'information par le biais de programmes sur la responsabilité des entreprises et de partenariats public-privé.

*xi) Coopération internationale et régionale (C11)*⁸⁷

120. Les organismes des Nations Unies favorisent la coopération et les travaux avec d'autres instances par le biais de manifestations et de programmes conjoints. D'autres organisations intergouvernementales, IFI et les associations du secteur privé et de la société civile prennent part à ces initiatives.

b) Application des thèmes

i) Mécanismes de financement

121. La mise en place de mécanismes de financement novateurs pour l'infrastructure et les applications reste un thème important des travaux des institutions du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information. Les IFI fournissent investissements et soutien à la création de cadres politiques et réglementaires propres à attirer les investisseurs. La formation de partenariats public-privé constitue un thème récurrent. Les investissements réalisés par le secteur privé dans les TIC ont été principalement affectés aux réseaux mobiles et à l'infrastructure à haut débit.

ii) Gouvernance d'Internet

Renforcement de la coopération

122. Le Département des affaires économiques et sociales a organisé des consultations ouvertes sur le processus engagé en vue d'une coopération renforcée et a fait rapport à l'Assemblée générale en 2011 par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

123. L'Assemblée générale a invité le Président de la Commission de la science et de la technique au service du développement à organiser une séance publique d'une journée faisant intervenir des États membres et d'autres parties prenantes pour parvenir à une compréhension commune du renforcement de la coopération sur les questions de politiques publiques concernant l'Internet.

Forum sur la gouvernance d'Internet

124. Le sixième Forum sur la gouvernance d'Internet s'est tenu à Nairobi, sur le thème «L'Internet comme catalyseur de changement: accès, développement, libertés et innovation». Plus de 2 000 personnes y ont pris part, dont plus de 800 par le biais de 47 centres de participation à distance. En plus des séances plénières, le Forum prévoyait 122 ateliers et d'autres manifestations. Une réunion ministérielle de haut niveau a été organisée en parallèle par le Gouvernement kényan et l'UIT.

125. Les réunions régionales et nationales de type Forum se sont multipliées avec 17 réunions nationales et 11 réunions régionales tenues en 2011 dans ce cadre.

⁸⁷ Pour les activités menées dans le contexte du Groupe des Nations Unies sur la société de l'information, voir la section II.B.3.

126. Le Groupe de travail sur les améliorations à apporter au Forum de la Commission de la science et de la technique au service du développement a tenu cinq réunions et recueilli des informations auprès de parties prenantes, et il rendra compte de ses travaux à la Commission à sa quinzième session.

127. La septième réunion du Forum se tiendra à Bakou (Azerbaïdjan) en 2012.

iii) *Mesure de la contribution des TIC au développement*

128. Le Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement a publié une liste révisée et élargie d'indicateurs de base sur les TIC en 2010. Le Cadre pour un ensemble d'indicateurs de l'administration en ligne a été établi en 2011 sous la coordination de la CEA. La dernière liste de base a été soumise à l'examen de la Commission de statistique de l'ONU, en février 2012. Des indicateurs en rapport avec l'utilisation des TIC en entreprise seront ajoutés à la base de données UNCTADstat⁸⁸.

129. Un groupe de travail établi par le Partenariat en 2010 sous la direction de l'UIT a publié une proposition de cadre statistique pour la mesure des cibles du SMSI lors du Forum de 2011 du Sommet mondial⁸⁹. Celle-ci fournit le premier ensemble d'indicateurs mesurables pour les 10 cibles du SMSI convenues dans le Plan d'action de Genève. Elle aidera les analystes et les décideurs à examiner les progrès systématiquement avant l'examen de 2014 des textes issus du SMSI.

130. La quatrième édition du rapport de l'UIT *Measuring the Information Society (Mesurer la société de l'information)* fait intervenir deux outils de mesure dans le domaine des TIC – l'indice d'accès au numérique (indicateur IDI pour ICT Development Index) et le panier de prix des TIC. La neuvième réunion sur les indicateurs relatifs aux télécommunications mondiales/TIC a mis l'accent sur les objectifs de développement mondiaux, les indicateurs concernant l'infrastructure à haut débit et l'accès, l'investissement, les déchets d'origine électronique et les enquêtes sur les TIC effectuées auprès des ménages. L'OCDE a publié le *Guide to Measuring the Information Society* en 2011.

III. Conclusions et suggestions

131. La portée des réseaux de téléphonie mobile et le nombre d'abonnements au téléphone mobile se sont accrus à une vitesse exceptionnelle. Ainsi, la cible du SMSI – faire en sorte que «plus de la moitié des habitants de la planète» aient «à leur portée» un accès aux TIC – a de fait été atteinte pour ce qui est de la téléphonie mobile. Internet a connu une forte croissance qui se poursuit, appuyée par la généralisation des réseaux à haut débit dans les pays développés et l'investissement dans le haut débit dans d'autres pays. Les TIC se sont rapidement développées et banalisées dans les pays en développement. Néanmoins, à la fin de 2011, un tiers seulement de la population utilisait Internet, et un quart seulement dans les pays en développement⁹⁰. En outre, la croissance du haut débit dans les PMA a été moins dynamique, ce qui laisse entendre que ces pays se font peut-être toujours plus distancer par les autres.

132. Certains événements récents n'avaient pas vraiment été anticipés lors du Sommet mondial, comme l'essor rapide de l'Internet mobile, l'explosion des réseaux sociaux et diverses innovations comme l'informatique en nuage. Ces évolutions, qui sont

⁸⁸ <http://www.unctad.org/Templates/Page.asp?intItemID=1584&lang=1>.

⁸⁹ http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-MEAS_WSI-2011-PDF-E.pdf.

⁹⁰ http://www.itu.int/ITU-D/ict/statistics/at_glance/KeyTelecom.html.

principalement portées par les entreprises privées, ont permis d'utiliser Internet autrement et considérablement influé sur les rapports existant entre les citoyens, les créateurs, les entreprises et les gouvernements. Elles témoignent des rapides mutations des TIC qui font que les décideurs ont le plus grand mal à prédire les tendances et à en tenir compte dans les plans de développement.

133. Le manque d'infrastructures d'un coût abordable empêche de nombreux pays de tirer le meilleur profit des TIC. Les succès en matière de développement ne peuvent pas résulter de la seule technologie, mais de l'interaction entre la technologie et d'autres facteurs, dont la disponibilité d'énergie électrique, de compétences humaines et de cadres institutionnels et juridiques favorables. Les progrès accomplis dans des domaines comme la création d'entreprises, l'éducation et le secteur des TIC sont étroitement imbriqués. Des initiatives comme les services bancaires et les transactions par téléphonie mobile ont davantage réussi dans certains pays. La réglementation des marchés des TIC peut avoir de profonds effets sur l'investissement et l'accès à un coût abordable. Les volumes en rapide progression de déchets d'origine électronique font qu'il est nécessaire d'adopter des approches fondées sur le cycle de vie pour la gestion des équipements fondés sur des TIC. Les gouvernements et les partenaires de développement devraient davantage s'attacher à comprendre les interactions entre les techniques et d'autres facteurs sociaux, économiques, culturels et juridiques, et à intégrer la politique sur les TIC aux politiques menées dans d'autres domaines.

134. Les différents organismes ont soulevé d'autres problèmes qui empêchent de progresser dans la mise en œuvre des textes issus du SMSI. Certains sont d'ordre technique, comme la mise en œuvre relativement lente de la version 6 du protocole Internet qui s'impose pour augmenter le nombre d'adresses IP disponibles. D'autres se rapportent à la réforme législative, comme l'établissement d'un cadre juridique pour le commerce électronique. D'autres encore concernent les améliorations à apporter dans le domaine des ressources humaines, comme l'accroissement du nombre des enseignants possédant des compétences dans le domaine des TIC et des administrateurs de technologies de l'information dans des domaines comme la facilitation des échanges.

135. L'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux sont en train de préparer l'examen décennal des textes issus du SMSI. Dans son rapport, *Implementing WSIS Outcomes*, le secrétariat de la Commission de la science et de la technique au service du développement a souligné la nécessité de cet examen, non seulement pour réexaminer les cibles et les objectifs fixés par le Sommet mondial mais pour se préparer à l'avenir compte tenu des nouvelles mutations technologiques et modifications des marchés intervenues dans l'intervalle. L'UIT et le Partenariat pour la mesure des TIC au service du développement ont proposé des indicateurs pour la mesure des résultats du Sommet mondial au vu de ces reconfigurations⁹¹. Leurs travaux contribueront à pallier le manque d'objectifs bien définis pour les résultats du Sommet mondial que l'on a pu constater jusqu'ici et permettront de se faire une meilleure idée des succès remportés et des lacunes à combler. Au fur et à mesure du déroulement de l'examen, il importera d'évaluer l'impact du secteur privé et de la société civile ainsi que celui des gouvernements et des organisations internationales.

136. Le Forum sur la gouvernance d'Internet et le Forum du SMSI offrent un cadre des plus utiles pour l'échange d'informations et d'idées entre les gouvernements, les entreprises et les parties prenantes de la société civile. Les modifications récentes apportées au Forum du SMSI ont été bien accueillies, mais les organismes estiment que d'autres améliorations sont possibles, par exemple concernant la concertation entre les organismes chargés de

⁹¹ http://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/ind/D-IND-MEAS_WSIS-2011-PDF-E.pdf.

coordonner la mise en œuvre des grandes orientations. La participation au Forum sur la gouvernance d'Internet et au Forum du SMSI va en augmentant, mais des préoccupations continuent d'être exprimées au sujet de la sous-représentation des ministères du développement, des entreprises utilisatrices d'Internet et de certains PMA. D'autres instances internationales, comme la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, devraient davantage mettre l'accent sur la relation entre la société de l'information et le développement durable. Cela devrait constituer un thème important des examens des textes issus du SMSI et des objectifs du Millénaire pour le développement en 2014-2015.
